

CONCOURS PHOTO 2012

Le « Fil d'Ariane » vous invite à participer au concours photo 2012. Parlez-en autour de vous, diffusez l'information, soyez nombreux à participer !

REGLEMENT

1. Le concours est ouvert aux **photographes amateurs** de Haute Savoie et du Bassin genevois. **Une catégorie Benjamins (jusqu'à 12 ans), a été créée cette année.**
Les participants sont priés de **s'inscrire** en indiquant le nombre de photos présentées **avant le 5 mars 2012** en téléphonant au 04.50.43.62.01 ou 04.50.43.63.85 ou en envoyant un EMAIL à info@fil-ariane.asso.fr.
2. Thème: « **Les bancs publics** »
3. Les **deux genres de photos** sont : noir et blanc, et couleur.
4. **Prix :** (a) Dans chaque genre, un **prix du Jury** (photographes professionnels) **de 100 €**.
(b) Le **prix du public de 75 €** récompensera la photo ayant totalisé, tous genres confondus, le plus grand nombre de votes attribués par les visiteurs de l'exposition.
(c) Le prix Benjamin sera attribué sous forme d'un bon-cadeau d'une valeur de **25 €**.
(d) Chaque concurrent ne pourra recevoir qu'un seul prix.
(e) L'avis du Jury professionnel est souverain en ce qui concerne l'attribution des prix
5. Les participants peuvent soumettre des photos dans les deux genres mais pas plus de **5 au total**.
6. **Format** des photos : 20 x 30 cm. **Présentation** : Marie-Louise, format 30 x 40 cm.
Les photos doivent être équipées d'un **système d'accrochage central**, comporter au verso le nom et l'adresse de l'auteur et une numérotation par ordre de préférence (au cas où le nombre de photos devrait être limité). **Les cadres et les sous-verre ne seront pas acceptés.**
7. Le comité organisateur se réserve **le droit de ne pas exposer les photos** ne respectant pas les libellés des paragraphes 2 et 6 ou de limiter le nombre de photos, selon l'importance de la participation.
8. **Réception des photos :** Du lundi 19 mars au lundi 26 mars 2012, à la Mairie de Collonges-s/Salève.
Heures d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi : 8-12h, 14-17h
Mercredi, vendredi : 8-12h, samedi : 9-11h.
9. L **exposition** aura lieu à la **Salle Marius Jolivet à Collonges-sous-Salève, du jeudi 29 mars au dimanche 1er avril 2012:**
Vernissage : Jeudi 29 mars, 19h.
Heures d'ouverture : Vendredi 30 mars, 10-13h et 15-18h.
Samedi 31 mars, 10-13h et 15-18h.
Dimanche 1er avril, 10-16h.
Remise des prix : Dimanche 1er avril, 18h.
10. Les photos pourront être reprises à la clôture de l'exposition, ou au plus tard la semaine suivante, à la Mairie de Collonges-sous-Salève. Elles ne seront pas réexpédiées aux participants.